

# Tarifs pour une fourniture par défaut de l'électricité dans le réseau Creos

Valables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

## Conditions tarifaires pour la fourniture par défaut

### Clients raccordés aux réseaux basse tension (400V) sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos <sup>1)</sup>		9,00	0,10523

### Clients raccordés aux réseaux basse tension (400V) avec enregistrement de la puissance

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos <sup>1)</sup>	< 3000 heures	9,00	0,10523

### Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	11,05	0,09403
Creos	> 3000 heures	63,31	0,07663

### Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	c€/kWh
Creos	< 3000 heures	7,84	0,07303
Creos	> 3000 heures	17,59	0,06973

### Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	c€/kWh
Creos	< 3000 heures	2,67	0,06683
Creos	> 3000 heures	8,43	0,06493

1) N'inclut pas la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau basse tension

Les tarifs intégrés du dernier recours s'entendent hors TVA (8 %), hors redevance mensuelle fixe pour l'accès réseau et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

#### Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-20h00, sa: 9h00-18.00) au numéro gratuit 8006-6000, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail à [serviceline@enovos.eu](mailto:serviceline@enovos.eu).